

Succession-litige hérite sur un bien

Par AniCian, le 06/05/2016 à 02:26

Bonjour,

Mon grand-père est décédé en 2005 et ma mère essaye en vain de finaliser sa succession et son héritage concernant le litige d'un appartement appartenant à mon grand-père.

Mon grand-père s'est marié une 1 ere fois et a eu 2 enfants : ma tante et ma mère. Ma grand-mère décédant, il s'est remarié avec une femme avec laquelle il n'est resté qu'un mois donc ma mère n'a jamais connu cette femme.

Plusieurs années après il a acheté un bien seul, mais il n'a pas précisé qu'il était veuf de ma grand-mere, il a précisé qu'il était marié, donc celle-ci apparait sur le registre de propriété de son appartement. Il apparait son nom à lui et celui de cette dame.

Le notaire a précisé qu'il fallait faire des recherches sur cette dame car elle a droit à sa partie. Celle-ci est décédée mais on nous a dit qu'elle a un fils. Nous ne connaissons pas du tout son identité. Nous savons qu'elle avait demandé le divorce et qu'une audience a été faite mais nous ne savons pas de copie. Mon grand-père ne s'était pas présenté mais a du recevoir une copie de la sentence du juge.

Comment pouvons-nous obtenir la sentence du tribunal?

S'il n'a pas signé d'acte de divorce, le fils de cette dame a droit à sa partie? Comment pouvons-nous rechercher une personne sans nom?

Ma mère payant les impôts et les taxes de cet appartement depuis 11 ans souhaite maintenant finaliser son héritage, comment peut-on faire?

Merci